Administration communale
Colmar-Berg

AVIS AU PUBLIC

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la S.A. Goodyear Luxembourg Mold Plant a sollicité une autorisation (No 1/22/0811) auprès du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable relative à la construction et l'exploitation d'un nouveau hall de stockage de déchets dangereux en attente d'enlèvement sur le site de la Mold Plant, rue de Luxembourg à Colmar-Berg.

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Colmar-Berg pour y être consulté par tous les intéressés pendant la période du 28 janvier 2023 au 13 février 2023 inclusivement. Des objections sont à adresser par écrit au collège échevinal jusqu'au 13 février 2023. Le mardi 14 février 2023 entre 16 et 17 heures les réclamations verbales seront reçues par un délégué du collège échevinal au secrétariat communal.

Colmar-Berg, le 27 janvier 2023

Pour le collège échevinal,
Le bourgmestre, le secrétaire communal